

REPUBLIQUE DU SENEGAL
 République du Sénégal
 M. Ousmane SONKO
 Premier Ministre

DAKAR METROPOLE
 2030

MUCTAT
 Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités Territoriales et de l'Aménagement des Territoires

JOURNÉE DE PARTAGE DE LA VISION
DAKAR MÉTROPOLE INTERNATIONALE 2050
LE MARDI 02 SEPTEMBRE 2025 au Grand Théâtre National à partir de 09h
 Sous la présence effective de Monsieur le Premier Ministre Ousmane SONKO,
 et sous l'impulsion du Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales
 et de l'Aménagement des Territoires.

M. Ousmane SONKO
 Premier Ministre

SOLO *quotidien*

N° 05

ISSN : 3092-5762

Lundi 1er Septembre 2025

www.soloquotidien.sn

Prix: 100f

LA DIPLOMATIE RELIGIEUSE EN ACTION

DIOMAYE, SONKO, EL MALICK, LE TRIO RÉPUBLICAIN EN PÉLERINAGE

- ▶ Diomaye va mettre en place «un Fonds dédié au culte»
- ▶ Ousmane Sonko en hôte de marque à Médina Baye
- ▶ Le Pr de l'Assemblée, El Malick Ndiaye, séduit par son sens de la rhétorique
- ▶ Serigne Mbaye Sy Mansour invite à la «paix et à l'union des cœurs»



BIRAME KHOUDIA LO, SECRETAIRE GENERAL ADJOINT DU PASTEF
«Les manifestants sont des martyrs qui ont libéré le Sénégal»



«L'AFFAIRE DES HERITIERS DE FEU MBOUGOUR DIAGNE»
Nouvelles charges contre Tahirou Sarr



ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS

2

Placé sous bracelet électronique, D. Diop s'est fait arrêter...



Ayant bénéficié d'un placement sous bracelet électronique, le 19 août dernier, D. Diop, 24 ans, domicilié à Rufisque, n'a pas saisi cette chance pour filer droit et a renoué avec ses vieux démons. Ce menuisier de profession venait de purger un an et trois mois à Rebeuss, pour son implication dans un cambriolage. Dix jours après son élargissement, il s'est fait arrêter à Bount Pikine par la brigade de recherches de Keur Massar, pour agression et trafic de drogue. Pikine a été le théâtre, ces derniers temps, d'actes délictueux ayant suscité une psychose parmi les populations rive-

raines. Suite à de nombreuses dénonciations d'agressions répétées sur la RN01, la légion de gendarmerie de Dakar, sous le commandement du colonel Malick Faye, a initié vendredi dernier une vaste opération de sécurisation dans la zone, appuyée par la brigade de recherches de Dakar et une cellule du GIGN.

Placé sous bracelet électronique, D. Diop s'est fait arrêter... (suite)

La BR de Keur Massar a investi le champ dénommé Aly Mango, situé à proximité du carrefour de Bount Pikine. Cette intervention nocturne a permis l'interpellation de vingt délinquants dans des baraques qui leur servaient de dortoirs et de lieux de préparation de leurs méfaits. D. Diop faisait partie du lot. Il a été arrêté avec son bracelet électronique. La fouille des lieux a permis de saisir trois machettes, trois cornets de chanvre indien, un carton de diluant cellulosique et plusieurs pochettes contenant des téléphones portables probablement volés. Face à ces indices graves et concordants, les vingt suspects ont été conduits sous bonne escorte à l'unité où ils ont été placés en garde à vue pour association de malfaiteurs, agressions, vagabondage, détention, usage et trafic de chanvre indien, détention, vente et usage de diluant cellulosique et détention d'arme de 5e catégorie sans autorisation administrative.

Une personne tombe dans le fleuve à Saint Louis



Une personne non identifiée est tombée, samedi soir, dans le fleuve Sénégal, Saint-Louis. Selon des témoins, l'homme, qui se trouvait sur le pont Faidherbe, a subitement chuté

dans l'eau. Alertés, les sapeurs-pompiers se sont rendus sur place. « On nous a alertés vers 22 h 45 pour une personne tombée dans le fleuve au niveau du pont. Nous nous sommes immédiatement rendus sur les lieux et avons mené des recherches jusque très tard dans la nuit, mais malheureusement sans succès. Hier matin également, vers 7 h, nous avons repris les recherches jusqu'à midi, allant même jusqu'à l'Hydrobase. Mais nous n'avons pu retrouver le corps. La nuit du samedi, les courants étaient particulièrement forts », ont indiqué les pompiers. Avec le manque de visibilité sur le fleuve et le très fort courant en ce moment, les chances de retrouver le corps de personnes sont fortement réduites.

La Gendarmerie nationale dément des allégations arrestations à Keur Massar



La Direction de la Gendarmerie nationale a fermement démenti des informations relayées sur les réseaux sociaux concernant de prétendues arrestations ciblées réalisées à Keur Massar, un département de la région de Dakar. Ces publications affirmaient que des membres d'une communauté, de retour d'une cérémonie religieuse, avaient été interpellés et placés en détention. Elles étaient accompagnées d'images laissant croire à une intervention des forces de l'ordre. Dans un communiqué publié samedi, le colonel Ibrahima Ndiaye, Chef de la Division Communication et Relations Publiques (DCRP), a qualifié ces contenus de « pure fiction », relevant de la « désinformation et de la manipulation ». Il a insisté sur le fait qu'aucune opération de ce type n'a été conduite par les unités de

la Gendarmerie. Celle-ci réaffirme son attachement aux valeurs républicaines et rappelle que ses actions sont toujours guidées par la protection des personnes et des biens, l'égalité de traitement devant la loi, et le respect absolu des droits humains.

Escroquerie aux visas

Les agents du commissariat d'arrondissement du Point E (Dakar) ont procédé à l'interpellation et au déferrement au parquet le 28 août dernier, de deux personnes, pour « association de malfaiteurs, escroquerie au visa et faux et usage de faux ». L'information a été publiée sur la page Facebook de la police nationale ce samedi. Tout est parti d'une plainte déposée par l'Ambassade de Turquie, saisie par un demandeur de visa désireux de comprendre les raisons du rejet de son dossier. L'homme avait présenté un reçu transmis par le suspect à son neveu, ce qui a éveillé les soupçons de l'ambassade et entraîné l'ouverture d'une enquête. Très vite, de nombreuses victimes se sont manifestées pour dénoncer les pratiques frauduleuses du mis en cause. Une opération menée par la Brigade de recherches a permis d'arrêter le premier suspect à Fass Mbaou (banlieue dakaroise). La perquisition de sa chambre a mis au jour une importante quantité de documents de voyage. Lors de son interrogatoire, l'homme a reconnu les faits, admettant qu'il servait d'intermédiaire chargé de trouver des clients et de collecter les fonds.

Escroquerie aux visas (Bis)

Les investigations ont ensuite conduit les enquêteurs, appuyés par le commissariat de Guédiawaye (banlieue dakaroise), à l'arrestation du second suspect à Hamo 6 (Guédiawaye). Celui-ci a confirmé son implication et révélé l'existence de deux autres complices opérant à partir d'une agence de voyage installée près du marché Ndiarème (Guédiawaye). La fouille minutieuse des lieux a permis la découverte d'un véritable arsenal d'outils d'escroquerie notamment, une dizaine de passeports en cours de validité, des copies de passeports et de connaissements, des cachets de l'ODCAV (organisme de développement des activités culturelles et sportive), des photos d'identité, ainsi que de faux relevés bancaires, bulletins de paie, NINEA (Numéro d'Identification National des

Entreprises et Associations et registres de commerce, dont l'APIX (est une agence gouvernementale chargée de promouvoir les investissements et de faciliter la mise en œuvre de grands projets) a confirmé la fausseté. Toujours selon la police, les deux suspects arrêtés ont été déférés au parquet. L'enquête se poursuit afin de retrouver les autres membres du réseau et de déterminer l'ampleur des escroqueries commises.

29 kg de chanvre indien, 15 moutons et plus d'un million F CFA saisis à Thiaroye



Le Commissariat d'arrondissement de Thiaroye a frappé un grand coup dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. Dans la nuit du 30 août 2025, vers 3h du matin, les limiers ont interpellé quatre individus pour association de malfaiteurs et trafic de drogue, avec à la clé la saisie de 29 kg de chanvre indien. L'opération a été déclenchée après un renseignement opérationnel faisant état d'un vaste réseau basé à Wakhinane Pikine. Les enquêteurs ont surpris les suspects au moment où ils venaient de réceptionner une cargaison de drogue. La perquisition de leur domicile a permis de mettre la main sur plusieurs biens soupçonnés de provenir de leurs activités illicites : 15 moutons et 26 volailles, 1 120 000 F CFA en espèces, une moto TVS. Face aux enquêteurs, le chef du réseau a reconnu être le propriétaire de la drogue, tout en admettant que l'argent et le bétail provenaient directement de son commerce de chanvre indien. La drogue, les biens et l'argent saisis ont été placés sous scellés, les mis en cause placés en garde à vue. L'enquête se poursuit pour identifier d'éventuelles ramifications du réseau.

SOLO quotidien

Editeur :
SMC SARL

Directeur de Publication :
Assane Samb
samb9260@gmail.com

Rédacteur en Chef:
Djibril Diop

Chef d'édition :
Oumar Sarr

Rédaction :
Djibril Diop
Oumar Sarr
Ablaye Thiam
Serigne M Ndiaye
Sokhna Dramé

Service Marketing et
Commercial :
Bara Nguirane
+221 77 204 63 52

Impression :
AFRICOME

Adresse:
SACRÉ-CŒUR 3 -
DAKAR-SÉNÉGAL

DAKAR

Une marée humaine pour la justice des martyrs

A Dakar, ce samedi 30 août 2025, une foule immense a répondu à l'appel des familles de victimes de la répression. Venus de tous horizons, citoyens, activistes et responsables politiques ont marché ensemble pour réclamer justice, vérité et dignité pour les disparus. Entre slogans vibrants, hommages et interpellations au sommet de l'État, la capitale a vécu une journée d'intense mobilisation populaire.

Dès les premières heures de l'après-midi, le point de rassemblement fixé à l'École normale a commencé à se remplir. Hommes, femmes, jeunes et vieux, tous convergent vers ce lieu symbolique, avant de prendre la direction du rond-point Jet d'eau. La marche, encadrée par des forces de l'ordre, mais aussi des bénévoles, s'est déroulée dans une atmosphère à la fois grave et combative. « Nous ne marchons pas seulement pour nos enfants disparus, mais pour l'avenir du pays. La justice doit être rendue au nom de tout le peuple sénégalais », déclare avec émotion Abdoulaye Bâ, père d'une victime. Au

fil du parcours, des chants et slogans s'élèvent : « Justice pour les martyrs », « Plus jamais ça », « Le temps de la justice n'est pas le temps de la politique ».

DES VOIX FORTES ET DES BLESSURES ENCORE VIVES

Les organisateurs rappellent que de nombreuses vies ont été fauchées lors des manifestations réprimées sous le régime de Macky Sall. « Chaque nom que nous portons sur ces pancartes est une douleur, mais aussi un combat. Tant que lumière n'aura pas été faite sur ces morts, nous ne connaissons pas la paix », insiste Mariama Diallo, militante. Dans la foule, certains témoignages traduisent encore la souffrance des familles. Fatou Ndiaye, sœur d'un jeune tué en 2021, confie : « On nous a promis la vérité, mais jusqu'ici rien. Aujourd'hui, nous disons assez ! Nous voulons savoir qui a ordonné, qui a tiré, et pour-

quoi nos enfants ne sont jamais rentrés à la maison. »

UNE MOBILISATION POLITIQUE ET CITOYENNE

La marche a vu la présence marquée de nombreuses figures des pasteurs et de la société civile. Les députés Guy Marius Sagna (Ziguinchor) et Ousmane Sonko (Bignona) ont pris part au cortège, aux côtés de la quasi-totalité des activistes connus pour leur engagement contre l'impunité. « Nous ne lâcherons rien. C'est un devoir de mémoire et de responsabilité. Les responsables, qu'ils soient civils ou militaires, doivent rendre des comptes », martèle un activiste au mégaphone, déclenchant de vifs applaudissements.

ENTRE SOUVENIRS DOULOUREUX ET ESPOIR RETROUVÉ

La mobilisation de ce samedi rappelle aux marcheurs les durs

épisodes des années passées. « Nous avons marché sous les pluies de lacrymogènes, nous avons été pourchassés, arrêtés, frappés. Aujourd'hui, nous marchons encore, mais cette fois avec l'espoir que nos voix porteront », confie un étudiant, rescapé d'une manifestation réprimée en 2023. Des prières sont murmurées, des mains levées vers le ciel pour invoquer le soutien divin. « C'est Dieu qui nous donne la force. Nous savons que la vérité finira par triompher », souffle un vieux marcheur, tenant une pancarte en mémoire des disparus.

UN MESSAGE CLAIR AU SOMMET DE L'ÉTAT

Si aucun nom n'est directement cité dans les discours officiels, la foule interpelle clairement le président de la République et le Premier ministre. Les marcheurs exigent des actes concrets, et non de simples promesses. « Nous voulons que la justice fasse son travail,

sans interférence. Si la politique retarde ce processus, c'est la démocratie tout entière qui est en danger », prévient un orateur.

UNE FIN DE MARCHÉ SOUS LE SIGNE DE LA PERSÉVÉRANCE

Au rond-point Jet d'eau, les marcheurs observent une minute de silence en mémoire des victimes. La parole est distribuée aux familles, militants et responsables politiques. Chacun rappelle la nécessité de ne pas baisser les bras. « Nous sommes satisfaits d'avoir pu marcher dignement, sans peur et sans haine. Mais tant que justice n'aura pas été rendue, notre combat ne prendra pas fin », conclut un organisateur. La foule se disperse dans le calme, avec la ferme promesse de continuer la lutte. Les marcheurs repartent déterminés, convaincus qu'un peuple uni ne peut être réduit au silence.

MAME SOKHNA DRAME

«AFFAIRE DES HERITIERS DE FEU MBOUGOUR DIAGNE»

Nouvelles charges contre Tahirou Sarr

Les choses semblent s'achever au sommet d'une colline pour le sieur Seydou Sarr surnommé Tahirou. En d'autres termes, tout porte à croire qu'il n'est pas encore sorti de l'auberge. En cause ?

Nous avons appris de nos perspicaces mais fiables réseaux de renseignements qu'il est devenu « DPAC » pour paraphraser le jargon de l'administration pénitentiaire, c'est à dire : Détenu Pour Autre Cause.

En termes clairs, il a été rattrapé par un autre dossier on ne peut plus scandaleux, précisément ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire des héri-

tiers de feu Mbouguour Diagne »

UNE CÉLÈBRE NOTAIRE ET DES INSPECTEURS DES IMPÔTS ET DOMAINES CITÉS

Samedi, dans la matinée, Tahirou Sarr a été extrait de sa cellule pour faire face aux enquêteurs de la Division des Investigations Criminelles aux fins d'audition. Aussi, sera-t-il confronté, nous revient-il, avec le plaignant, le sieur El Hadj Malick Ndoye, représentant des héritiers de feu Mbouguour Diagne. Et durant plusieurs tours d'horloge, il été « cuisiné »

(auditionné) par les limiers de la DIC.

Le plaignant a soutenu mordicus que détenant un acte sous seing privé de cession de droits, c'est à dire un contrat ou une convention écrite établie et signée directement entre des parties, le sieur Tahirou Sarr a réussi à se faire payer une indemnisation au nom et pour le compte de la famille Diagne.

Chose cocasse: il réussira à empocher une forte somme d'argent, c'est-à-dire l'indemnisation par des moyens inconnus et plus grave sans l'approbation de la fameuse Commission de Contrôle des Opérations Domaniales.

Des informations glanées, il ressort qu'il aurait bénéficié de la complicité d'une célèbre notaire de la place et d'agents d'inspecteurs des impôts et domaines. Ainsi, Tahirou Sarr disposera de deux actes d'acquiescement estimés à presque 95 milliards de nos sous.

Encore plus grave, Tahirou Sarr facture comme créance cela à... l'Etat du Sénégal (vous n'avez pas la berlue !)

Informés, les héritiers du TF 145/R ne sourcilent pas à saisir Dame Justice, précisément le redouté et redoutable Pôle Judiciaire Financier.

C'est donc cet esclandre qui

vaut l'extraction aux fins d'audition et de confrontation avec la partie plaignante du sieur Tahirou Sarr, depuis Mars 2025, dans l'univers abscons de la citadelle pour escroquerie sur les deniers publics et de blanchiment de capitaux. Il est encore poursuivi, notamment par l'Establishment et la fratrie Diagne, pour escroquerie, faux et usage de faux, détournement de deniers publics et blanchiment de capitaux.

Nos radars fureteurs, qui suivent l'évolution de ce dossier comme de l'huile sur le feu, promettent d'y revenir.

Blaise Diagne

SAINT-LOUIS

450 nouveaux soldats prêts à servir la Nation

Après quatre mois d'une formation intense au village de Bango, Saint-Louis a accueilli, ce 29 août 2025, la sortie du nouveau contingent militaire. Une cérémonie solennelle qui marque l'entrée officielle de jeunes citoyens dans les rangs de l'Armée nationale, sous le regard attentif des autorités militaires et paramilitaires.

La cour du 8e Bataillon d'instruction de Bango à Saint-Louis a vibré ce vendredi 29 août 2025, à l'occasion de la cérémonie de sortie du contingent. Devant un parterre

d'autorités, dont le colonel Aliou Samassa, commandant de la zone militaire numéro 2, et le lieutenant-colonel Mamadou Fall, chef de corps du 8e Bataillon, 450 jeunes recrues ont prêté serment de fidélité à la Patrie. Dans son discours de bienvenue, le lieutenant-colonel Mamadou Fall a rappelé aux soldats leur mission et leur devoir : « Servir le pays avec honneur et fidélité, ne jamais accepter la facilité. » Il a insisté sur les trois valeurs fondamentales de l'Armée : discipline, loyauté et conscience professionnelle, exhortant les jeunes

recrues à devenir des soldats exemplaires. Le colonel Aliou Samassa a, de son côté, salué l'engagement des 1 803 jeunes, dont 87 filles, venus de toutes les régions du pays, qui ont répondu à l'appel de la Nation. À l'issue du processus de sélection et de formation, seuls 450 soldats intègrent officiellement l'Armée.

« Soldats du contingent, vous incarnez désormais le premier rempart de notre institution. Votre rigueur d'aujourd'hui est la garantie de la sérénité de demain », a-t-il martelé.

LE DRAPEAU, SYMBOLE DE VALEURS CARDINALES

À cette occasion, un rappel a été fait sur la signification du drapeau national, symbole de l'unité et de la souveraineté du Sénégal. Le vert incarne l'espérance et la fertilité, mais aussi l'attachement profond à l'Islam, religion de la majorité. Le jaune évoque la richesse, le travail et la prospérité. Le rouge rappelle le sacrifice, le courage et le sang versé par les martyrs de l'indépendance. L'étoile verte à cinq branches, au centre, symbolise l'unité du pays

et l'ouverture universelle vers les cinq continents. Dans une atmosphère à la fois solennelle et fraternelle, la cérémonie s'est clôturée par un vibrant hommage à la solidarité et à l'esprit de sacrifice qui guident les forces armées. Ces 450 nouveaux soldats, désormais porteurs de l'uniforme, s'engagent à défendre la Nation avec discipline et honneur, illustrant une nouvelle page de fidélité et de service au drapeau.

MAME SOKHNA DRAME

BIRAME KHOUDIA LO, SECRETAIRE GENERAL ADJOINT DU PASTEF

«Les manifestants sont des martyrs qui ont libéré le Sénégal»

Secrétaire général adjoint du Pastef, Birame Khoudia Lô, le nouveau Président du Conseil d'administration de la Maison de la presse, est revenu, avec nous, sur l'actualité, notamment les relations Diomaye-Sonko, les manifestants victimes des événements de 2021 à 2023, le Fonds d'aide à la presse, l'élection de Abass Fall à la Mairie de Dakar, nos relations avec la France, etc...

Depuis que vous êtes nommé Président du Conseil d'Administration de la Maison de la Presse, peut-on savoir ce que vous êtes en train de poser comme jalon pour que les journalistes se sentent mieux, professionnellement parlant ?

J'ai été nommé PCA de la Maison de la Presse, comme vous l'avez si bien dit et j'ai trouvé un directeur général, Sambou Biagui, qui a déjà formé quelques journalistes. A ce jour, il dit avoir formé 30 journalistes qui ont eu des diplômes et je crois que c'est une très bonne chose. Moi, j'avais fait des suggestions, parce que la Maison de la Presse doit servir à montrer les actions du Gouvernement, c'est-à-dire informer les masses populaires. Nous devons avoir des invités venant du Gouvernement, des directeurs généraux, des ministres ou même le Premier ministre et organiser une séance avec les journalistes, les laisser avec ces autorités pour qu'ils puissent les interpellier sur les questions ayant trait à la marche du pays. Cela va permettre de montrer les réalisations du gouvernement et avec les questions critiques des journalistes, on pourra savoir qui fait quoi.

Il y a parfois des reproches que les gens font aux directeurs généraux à travers les réseaux sociaux. Ce sera l'occasion de faire des éclaircissements. Je veux que la Maison de la Presse joue ce rôle.

En ce moment, on organise des invités d'honneur, c'est bien, mais il faut aller au-delà de ça.

De plus, il faut renforcer la formation des journalistes, parce que fondamentalement, on parle de journalisme et de responsabilité.

Mais ce volet est souvent négligé. On voit des journalistes qui, aujourd'hui, ne savent pas faire la distinction entre la réalité et la fiction. Sans sources fiables, ils font dans la diver-

sion et même dans la calomnie, entraînés par des réseaux que nous ne maîtrisons pas. Cela ne participe pas à l'éthique, à la déontologie et à la morale. Il va falloir réformer davantage et créer un espace permettant un dialogue permanent entre gens de la presse. Nous abritons le Synpics et beaucoup d'autres organismes de la presse. Cet espace permettra aux uns de bénéficier de l'expérience des autres.

Ouvrir la Maison de la Presse en vue de l'épanouissement des journalistes, créer des studios sur place qui pourront abriter des émissions.

Mais concrètement aussi, il y a le gel de l'aide à la presse, l'arrêt de l'attribution des cartes nationales de presse, le Corec même a dû fermer sa porte, faute d'argent que le gouvernement ne verse plus. Quel éclaircissement pouvez-vous apporter là-dessus ?

L'aide à la presse est une chose qu'on doit revoir. Je crois qu'on l'avait politisée. Aujourd'hui, il va falloir réfléchir pour mieux s'y prendre et remettre les choses à leur place.

L'aide à la presse doit servir à la presse et surtout exclusivement aux journalistes.

Souvent, les patrons de presse s'en emparaient, faisant fi de la vie quotidienne des journalistes, notamment des reporters qui, d'ailleurs, vivent dans la souffrance.

Tout ceci doit être revu et corrigé.

Le ministre de tutelle est, je pense, en train d'y réfléchir.

Mais également, il y a un problème de budget. La situation que nous avons trouvée avec les dettes cachées, a mis en mal nos accords avec le FMI, la Banque Mondiale et autres partenaires.

Payer des dettes nous coûte excessivement cher et explique le retard dans ce que nous devons faire. Mais fondamentalement, l'aide à la presse sera de mise.

Nous n'allons pas continuer à geler quelque chose qui sert la démocratie. Quand la presse est en bonne posture, c'est la démocratie qui s'en porte mieux.

Est-ce possible d'avoir une date exacte ou même approximative du retour de cette aide ?

Ce n'est pas notre rôle, nous

Maison de la Presse. Nous n'avons pas accès à ces informations. C'est le ministre de la Communication qui s'en charge en relation avec le président de la République et le Premier ministre.

Les convocations suivies généralement de mise sous mandat de dépôt visant des journalistes et même chroniqueurs, comment les expliquez-vous, vous Pastefiens, farouches détracteurs de telles pratiques sous Macky Sall ?

Attention ! Opposants, nous combattons le mensonge, les dérives, les abus sous Macky Sall, avec l'emprisonnement de 2000 citoyens sénégalais qui n'avaient rien fait.

Un post Facebook, un t-shirt ou un bracelet de Pastef pouvaient mener en prison.

Ça n'a rien à voir avec ce qui se passe maintenant. Aujourd'hui, les gens qui sont en prison ne font pas plus de 25, et je peux m'aventurer à citer leurs noms, mais vous ne trouverez pas 10 d'entre eux qui le sont pour délit d'opinion, ce qu'ils appellent délit d'opinion. Lequel, je rappelle, n'est pas le fait d'insulter, calomnier ou ternir l'image de marque d'autrui. Ces comportements sont sanctionnés par la loi. Et c'est cela qui fait l'objet des convocations.

Sur le cas de quelqu'un comme Abdou Nguer, il a dit des choses sur des gens, dont il a été incapable d'apporter la moindre preuve. Et ça, ce n'est ni du journalisme, encore moins de la chronique.

C'est pourquoi à l'entame de mes propos, j'ai parlé de formation et de responsabilité.

Une entreprise de presse doit pouvoir fonctionner comme toute entreprise digne du nom, avec un modèle économique clair qui lui permet de recouvrer son budget convenablement, sans pour autant toujours compter sur l'aide.

Donc la justice n'est pas instrumentalisée ?

Non, la justice ne peut pas l'être dans la mesure où le Premier ministre lui-même a été victime d'une mesure de justice, alors que nous sommes au pouvoir.

Lors de la campagne électorale, des dérives sont intervenues à Saint-Louis et le Premier ministre a dû fustiger l'attitude de la justice à ce sujet



et chacun sait qu'il est le supérieur hiérarchique du ministre de la Justice. Ça signifie que nous avons une rupture, que nous ne cherchons pas à nous immiscer dans la marche de la justice.

Et pour le cas de Badara Gadiaga, on ne sait pas trop ce qu'on lui reproche, tout étant parti d'une émission où Amadou Bâ a, le premier, évoqué le sujet litigieux et pourtant, après l'avoir entendu, on l'a laissé partir et on a retenu son interlocuteur...

Amadou Bâ n'a pas insulté. Amadou Bâ n'a pas calomnié. Il n'a pas tenu des propos maudits sur Ousmane Sonko ou sur une autre personne.

Or Badara Gadiaga a complètement débordé par rapport à ses dires. La justice l'a convoqué, considérant aujourd'hui qu'il a calomnié un homme qui n'était pas là et qui se trouve être une autorité suprême. Même calomnier une personne quelconque relève d'un délit, à plus forte raison quelqu'un qui incarne la Primature.

On entend de plus en plus "personne exerçant tout ou partie des prérogatives du chef de l'État". On ne l'entendait pas avant l'arrivée du Pastef au pouvoir. Est-ce une manière de rendre possible plus d'arrestations ?

Ceci se trouve bel et bien dans notre arsenal juridique. Peut-être que vous ne l'avez pas encore lu (rires). Une personne exerçant tout ou partie des prérogatives du chef de

l'État, nous ne l'avons pas inventé.

D'ailleurs, on devrait tout simplement dire "atteinte à la respectabilité d'une autorité".

Une autorité, on doit la respecter, qu'elle soit le président de l'Assemblée Nationale, le Premier ministre ou même un ministre. Celui qui les calomnie doit être sanctionné.

Badara Gadiaga, on l'a suivi. Il a eu à dire des choses qui ne reflètent même pas notre culture.

La démocratie aussi, c'est la manière de s'adresser aux gens, de savoir sortir les mots. Notre culture nous enseigne le respect de l'autre et dans ses propos, le respect n'y était pas.

Un an et demi après la troisième alternance, quand est-ce que les Sénégalais vont enfin commencer à voir le bout du tunnel au plan social ?

Au plan social, beaucoup de choses ont déjà été faites. En guise d'exemple, les enseignants ont vu leurs arriérés payer. Moi, je suis enseignant et depuis l'avènement de Wade, je puis vous dire que cela se faisait à comptegouttes. Aujourd'hui, nous essayons de payer la dette publique en dépit de la situation extrêmement désastreuse trouvée sur place, avec une dette cachée estimée à plus de 5 000 milliards de Fcfa. Cet état de fait a entraîné un arrêt momentané des aides et subventions de nos principaux partenaires et cela ne facilite pas les investissements en direction du social. Le président de la République, le Premier ministre et son gouvernement sont en train de faire d'énormes

ACTUALITÉ

5

efforts par rapport au social. Pour ce qui est des semences, une amélioration est notée. On a remboursé une partie de la dette publique. De l'argent a aussi été débloqué pour s'occuper des ex-détenus. Tout cela relève du social.

Et pour ce qui est du panier de la ménagère ?

Le panier de la ménagère est un cas économique. Le Sénégal jouit d'une croissance qui est la meilleure en Afrique de l'Ouest. Mais elle ne peut tout de suite se refléter sur le panier de la ménagère, notre économie restant toujours extravertie. Nous demandons des impôts là où les gens ne payaient pas. Il y avait l'amnistie fiscale sur bien des entreprises étrangères. Petit à petit, la situation se rétablit. Un an et demi, c'est court pour résoudre le problème. Il faut deux, trois voire cinq ans pour un rétablissement satisfaisant sur le plan économique et financier. Nous sommes sur le chemin.

Barthélémy Dias chassé de l'Assemblée Nationale et de la mairie de la ville de Dakar, avez-vous la conviction que tout ceci a été fait dans un esprit vraiment républicain ?

Oui fondamentalement. Barthélémy Dias a été condamné. Il devait quitter l'Assemblée Nationale. Je crois que c'est ça qui a été fait. Pour la mairie de Dakar, c'est la même chose. Les textes disent que si un élu local fait l'objet de condamnation, un habitant de sa commune peut le dénoncer et le préfet se charge de mettre fin à ses fonctions. De telles prérogatives sont attribuées au préfet. C'est dans les règles. Donc, nous n'avons violé aucune loi. Barth aurait dû démissionner avant qu'on ne le démette. C'est la démocratie en marche et il n'y a aucun aspect politique dans ce qui s'est fait.

Maintenant, nous sommes un parti politique, nous avons naturellement postulé et Dieu a fait que nous avons gagné, en dépit du fait que nous n'avions pas la majorité.

Mais n'oubliez pas que nous avons des alliés. On parle de Pastef qui n'avait que 13 conseillers, mais la brouille entre Khalifa Sall et Barth nous a quelque part profité.

Pour parler justement de l'élection de Abass Fall, celle-ci s'est faite sur fond de soupçon de corruption. Qu'en est-il exactement ?

Ceux qui le pensent sont fon-

dés sur la vieille habitude. Nous n'avons que 13 conseillers, mais nous avons des alliés. Le malentendu entre Barth et Khalifa aidant, certains parmi les autres conseillers étaient, non seulement absents, mais d'autres ont privilégié l'intérêt supérieur de la nation.

N'oubliez pas qu'aujourd'hui, c'est Pastef qui est au pouvoir. Donc donner la mairie de Dakar à Pastef revient à renforcer le pouvoir de la Ville de Dakar. Quand il y a entente entre le gouvernement et la mairie de Dakar, cela plaide en faveur des Dakarais et je crois que c'est cela qui a poussé certains conseillers à porter Abass Fall à la tête de la ville.

La main tendue du Président Diomaye aux entrepreneurs français, est-ce un reniement du souverainisme ?

Non, ce n'est pas un reniement du souverainisme. Nous sommes un pays souverain et indépendant.

Nous nous souvenons de "France Dégage", non ?

"France Dégage" c'est Guy Marius Sagna et son équipe. C'est différent de Pastef.

Guy fait partie de Pastef.

Guy Marius Sagna ne fait pas partie du Bureau politique de Pastef. Il est peut-être simple militant. Il a son mouvement "France Dégage". Il a aussi ses arguments que nous ne réfutons pas, mais je veux dire que quand on parle de "France Dégage", ça veut dire les relations antérieures entre la France et le Sénégal, il faut que ça cesse. Cette relation tactique où la France exploite et gagne et où le Sénégal perd, il faut que tactique-là dégage.

Maintenant, il nous faut une relation stratégique qui permette un comportement gagnant-gagnant. C'est en cela que le président de la République a demandé aux entrepreneurs français de venir investir au Sénégal.

Mais attention, quand vous venez investir aussi, on ne vous fera pas les mêmes facilités que sous Macky Sall, avec des entreprises qui ne payaient même pas l'impôt. Aujourd'hui, il est normal que le Président Bassirou Diomaye et son Premier ministre fassent le tour du monde pour renforcer les liens bilatéraux.

Après la Chine et la Turquie, d'autres pays seront prochainement approchés dans une logique d'élargir le portefeuille diplomatique du Sénégal. Cela participe à faire avancer le

pays. La France est un pays où vit une importante communauté sénégalaise. Dire "France Dégage" c'est comme si on demandait à tous ces sénégalais de rentrer chez eux et ce n'est point une solution.

La France, désormais un partenaire comme un autre ?

La France reste un partenaire stratégique. Mais à présent, nous avons décidé de réviser la manière dont nous collaborons avec tous ces pays. Il n'y aura plus d'exploitation. Dorénavant, ce ne sera que du gagnant-gagnant. C'est la ligne prônée par nos autorités et cela a résonné à l'oreille du monde entier. La France fait partie de cette planète et nous ne négligerons aucun pays, a fortiori la France.

Un séminaire intergouvernemental franco-sénégalais prévu au mois de septembre en France et Ousmane Sonko risque tout simplement de ne pas avoir d'interlocuteur, si le gouvernement Bayrou tombe et que son successeur tarde à être nommé, ce qui n'est pas improbable. N'est-ce pas de bon sens de reprogrammer ce séminaire ?

Écoutez, une date, ça dépend des circonstances. Si le gouvernement français tombe et qu'il va falloir relancer et réviser la date, cela va se faire. Pas de problème à ce niveau.

La date peut être changée, s'il n'y a pas de disponibilité d'un côté ou de l'autre. Le Sénégal va aussi profiter de ce moment pour faire autre chose.

Le ministère de la Femme annonce le déblocage d'un milliard cent vingt-cinq millions de Fcfa pour indemniser les victimes des événements de 2021 à 2024, votre commentaire...

Oui, c'est pour renforcer ce que nous avons commencé. Un gouvernement était là, s'acharnant sur les populations. Cela a occasionné des victimes. Ce gouvernement a changé, mais l'État est une continuité. Donc, il appartient au gouvernement actuel de réparer ce que le précédent a causé comme tort.

On aurait pu débloquer plus de 5 milliards, si le budget le permettait, mais quand même, ce que le ministère a dégagé, ce n'est pas rien. Je suggère tout de même à la ministre de la Femme de s'occuper, en premier, des malades. C'est extrêmement important. Il faut partir des cas les plus difficiles pour



évoluer vers les moins difficiles. Il importe donc de recenser les malades et de les soigner. Ce sont des Sénégalais qui ont eu à défendre la démocratie.

Mais ce qui choque dans tout ça, c'est qu'on ne parle que d'indemnisation des manifestants et pas assez de ceux qui ont subi les dommages. C'est pourquoi certains n'hésitent pas à parler de prime aux casseurs. Qu'en dites-vous ?

C'est très important, si on s'active dans le commerce ou qu'on a une voiture, de souscrire à une assurance. L'assurance, en cas de dommages causés, est là pour vous indemniser. Mais les manifestants qui faisaient face à l'injustice de Macky Sall sont des martyrs. Ils ont permis au Sénégal de se libérer, de souffler en changeant ses dirigeants. Il ne faudrait surtout pas les négliger.

Ceux qui ont subi les casses seront-ils indemnisés ?

Ils seront indemnisés, mais la priorité, ce sont les victimes, les personnes qui ont connu la prison.

Le tandem Sonko-Diomaye pourra-t-il tenir durant tout ce quinquennat ? On se rappelle les griefs de Sonko à l'endroit du Président lors du Conseil national de Pastef le 10 juillet dernier...

Bassirou Diomaye Faye. Ousmane Sonko et les gens de Pastef, c'est une équipe. Il arrive qu'il y ait des griefs. Ousmane Sonko, tout le monde sait que c'est lui qui a choisi Diomaye. Si quelque chose ne

marque pas et qu'il va jusqu'à lui faire des reproches en public, je crois que cette attitude a résolu le problème. La preuve, lorsque Diomaye est rentré, il a clairement dit que Sonko est son frère et que ce n'était qu'un malentendu. Cette histoire doit être dépassée, l'heure est plutôt au travail. Tous les Sénégalais doivent être derrière ce gouvernement pour faire avancer ce pays. La relation qui lie ces deux hommes date de longtemps et c'est une question de confiance.

Qui sera le candidat de Pastef en 2029 ?

Il appartiendra au parti d'en décider. Ce sera sur injonction de Ousmane Sonko puisqu'il est le président du parti. Le moment venu, nous allons réfléchir et voir qui, de Diomaye ou Sonko, se présentera en 2029. Pour ma part, je crois que Ousmane Sonko peut valablement porter cette candidature. S'il décide en faveur de Diomaye aussi, le parti suivra.

Ne craignez-vous pas qu'à l'arrivée, on se retrouve avec deux candidatures : Diomaye et Sonko ?

Il ne peut y avoir deux candidatures parce que "Diomaye moy Sonko et Sonko moy Diomaye" (Diomaye est Sonko et vice versa). Après le Conseil National, le parti va renouveler son bureau et son congrès se tiendra en décembre 2025 ou en janvier 2026. Le congrès est fait pour légitimer les postes distribués ça et là.

On n'y désignera pas forcément le candidat du parti pour 2029.

Réalisé par Djibril Diop

OPERATION SEDUCTION EN PRELUDE DU MAOULOUD A TIVAOUANE Diomaye annonce un fonds spécial dédié aux confréries religieuses

Au seuil de la célébration du Maouloud, celui qui tient les manettes du pouvoir Exécutif sous nos cieux a sacrifié au rituel.

En termes moins sibyllins, le Président de la République s'est rendu ce samedi, avec une délégation restreinte, notamment de proches collaborateurs, entre autres ministres, à Tivaouane aux fins de réaffirmer son attachement, non sans exprimer son engagement et la volonté de l'Establishment de placer les familles religieuses au centre de la paix sociale et de la concorde natio-

nale aux guides religieux qui garantissent, par leur sagesse et leurs discours fédérateurs, la paix et la concorde dans le pays.

Le Pr Diomaye Diakhar Faye a saisi l'opportunité de son séjour à Tivaouane pour annoncer qu'il entend mettre en place un fonds spécial dédié aux confréries religieuses.

En effet, reçu par le Khalife général des Tidjanes, Serigne Babacar Sy Mansour avant de visiter la Grande mosquée, en compagnie de membres de la famille et d'autorités adminis-

tratives, le chef de l'Etat du « pays de la Téranga » a annoncé sa volonté de créer un budget spécifiquement dédié au culte, afin de permettre aux familles religieuses de faire face aux dépenses liées à l'organisation de grands événements où des millions de Sénégalais sont attendus.

L'actuel locataire du convoité Palais de l'avenue Roume a indiqué que ce budget sera reconduit et renforcé chaque année afin de mieux accompagner les familles religieuses. Selon lui, les confréries du Sénégal consti-



tuent des « références, sources de paix et de développement », et méritent un soutien accru dans leurs missions sociales et spirituelles.

Dans la foulée, le Pr Diomaye a sollicité les prières de

Serigne Mbaye Sy Mansour Sy pour que les espoirs placés en lui par les sénégalais ne soient pas déçus et que la charge qui lui est confiée soit allégée

Blaise Diagne

PREPARATIFS DU GAMOU

Ousmane Sonko accueilli en hôte de marque à Médina Baye

À quelques jours du Gamou prévu le 4 septembre, le Premier ministre Ousmane Sonko a choisi de marquer un temps fort en rendant visite, ce samedi, à la cité religieuse de Médina Baye.

Ce déplacement, hautement symbolique, s'inscrit dans la dynamique impulsée par le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, qui avait exprimé sa volonté de témoigner son respect et sa considération à l'ensemble des grandes familles religieuses du pays à l'occasion du Maouloud, célébrant la naissance du Prophète Mouhammed (PSL).

En raison d'un agenda présidentiel chargé, c'est le Premier ministre qui a été chargé de représenter le gouvernement auprès de plusieurs foyers religieux de Kaolack, pendant que le président de l'Assemblée nationale, Malick Ndiaye, se rendait à Thiès et Thiénaba.

À Médina Baye, Ousmane Sonko a été reçu avec tous les honneurs par le khalife général



de la Fayda Tidjaniyya, Cheikh Mouhamadou Mahi Ibrahima Niass. Entouré de membres du gouvernement, dont le secrétaire d'État au Logement, Momo Tall Ndao, et des autorités locales, le Premier ministre a tenu à saluer l'érudition, l'ouverture et la stature panafricaniste du guide religieux.

Dans une atmosphère empreinte de cordialité, il a réaffirmé ses liens de proximité avec Médina Baye et sollicité des prières pour la paix, la stabilité et la prospérité du Sénégal.

Sonko a ensuite poursuivi sa

tournée à Léona Niassène, où il a été chaleureusement accueilli par le khalife Cheikh Ahmed Tidiane Niass et les membres de la famille d'El Hadji Abdoulaye Niass, figure fondatrice de cette illustre lignée.

Avec cette visite, le Premier ministre a confirmé la place centrale de Médina Baye et des familles niassènes dans le paysage spirituel et social du Sénégal, tout en envoyant un signal fort de considération et de proximité à l'ensemble de la communauté.

Mame NGUIRANE

SERIGNE Mbaye SY MANSOUR FACE AU PR DIOMAYE Un appel à la paix et à l'union des cœurs

C'est un discours à la mesure de la dimension spirituelle et sociale du guide religieux qui a été servi au président de la République, en visite de ce dernier à Tivaouane à la veille du Gamou.

Serigne Mbaye Sy Mansour a appelé à la paix et à l'union des cœurs pour la stabilité sociale de notre pays. Le khalife général des Tidjanes, en dépit d'un état de santé chancelant, a également évoqué l'importance de la justice sans la-

quelle aucune paix n'est possible et fustigé les comportements qui divisent.

Les réseaux sociaux ont été au centre de ses préoccupations, car il dit avoir remarqué que dans ces médias incontrôlés beaucoup de choses se passent. Des propos et comportements indécentes qui ne favorisent pas le commun vouloir de vivre ensemble.

Ce discours a été attentivement écouté par le chef de l'Etat qui était visiblement ému

d'entendre ces paroles de sagesse et de vérité. Sans fard, le guide religieux est allé droit au but en relevant les tares de notre société avant de prier pour tous les Sénégalais.

Naturellement il a prié pour le chef de l'Etat et son gouvernement, afin que les objectifs qu'ils se sont fixés pour le pays soient atteints pour le plus grand bien de notre pays.

Il n'a pas terminé sans magnifier le Jub et le Jubanti.

B. D.

VISITE DE COURTOISIE A THIENABA, THIES ET DAKAR A QUELQUES JOURS DU GAMOU Le Pr de l'Assemblée, El Malick Ndiaye, séduit par son sens de la rhétorique



Le président de l'Assemblée nationale, El Malick Ndiaye a rendu visite aux familles religieuses de Thiénaba, Thiès et Dakar. Le même accueil chaleureux - au même titre que le chef de l'Etat à Tivaouane et le Pm dans le Saloum- lui a été réservé partout.

Et le président de la 15e législature au Sénégal a tenu le même discours que le président de la République et le Premier ministre.

À Thiénaba, El Malick Ndiaye a été reçu par le Khalife, Baye Serigne Assane Seck, à qui il a rendu hommage pour le rôle spirituel et historique de cette cité dans l'enracinement et la diffusion de l'Islam au Sénégal.

L'élu au perchoir de l'hémicycle a rappelé que les familles religieuses demeurent des piliers de stabilité, de paix et de cohésion nationale.

Il s'est ensuite rendu à Thiès, où il a été accueilli par le Khalife Serigne Mounirou Ndiéguène.

Dans son intervention, El Malick, qui a subjugué l'assistance par son sens rare de la rhétorique, a magnifié l'héritage spirituel et intellectuel de la famille de Mame El Hadj Ndiéguène, saluant son apport majeur à l'édu-

cation islamique ainsi qu'à la préservation des valeurs de foi, de discipline et de solidarité qui façonnent la société sénégalaise.

La tournée s'est poursuivie à Dakar, où le Président de l'Assemblée a rendu visite au Khalife de la famille omarienne, Serigne Thierno Madani Tall. À cette occasion, il a exprimé son estime pour l'œuvre de la famille omarienne dans la diffusion du savoir religieux et la défense des valeurs islamiques, tout en sollicitant des prières pour la paix et la prospérité du Sénégal.

Lors de ces différentes étapes, le Président de l'Assemblée nationale a demandé des prières pour le Président de la République, Son Excellence Bassirou Diomaye Faye, et pour le Chef du Gouvernement, Ousmane Sonko, afin que Dieu les guide et les assiste dans l'accomplissement de leur mission au service du peuple.

Toutes visites à quelques jours du Gamou, illustrent la volonté du gouvernement de renforcer les liens avec les autorités religieuses pour mobiliser les forces vives autour de son projet de transformation.

Blaise Diagne

MALI

Entre blocus et attaques, Farabougou, la ville martyr de nouveau aux mains du Jnim

Farabougou, une ville clé de la région de Ségou au centre du Mali, est de nouveau tombée sous le contrôle du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM) depuis le 19 août dernier. Les djihadistes s'y promènent en maîtres diffusant des vidéos sur les réseaux sociaux.

Cette localité, au cœur des tensions récurrentes entre groupes djihadistes, communautés locales et forces armées maliennes, se retrouve de nouveau au centre de la tourmente sécuritaire. Farabougou est une ville à forte valeur symbolique et stratégique. En 2020, elle avait été la cible de la Jama' at Nusra al Islam wal Muslimin affiliée à Al-Qaïda qui y avait imposé un blocus pendant plusieurs semaines. A l'époque, les djihadistes avaient contraint les populations à adopter certaines règles inspi-

rées de la Charia, notamment le port du voile obligatoire pour les femmes. Ce siège n'avait été levé qu'après l'intervention des Forces armées maliennes (FAMA) soutenues par des milices locales, les dozos. Le vice-président de l'époque, Assimi Goïta, s'y était personnellement rendu pour affirmer la reprise de la ville.

CINQ ANS PLUS TARD, FARABOUGOU REPLONGE DANS L'INSTABILITÉ

Selon des sources locales, la majorité des habitants ont fui la ville face à la menace djihadiste. Le JNIM, dont les combattants (notamment ceux de la Katiba Macina d'Amadou Koufa) sont bien implantés dans plusieurs zones du centre du pays, semble avoir profité d'un vide sécuritaire pour réinvestir la ville. Aucun communiqué officiel des autori-

tés maliennes n'a encore été publié concernant la situation actuelle à Farabougou.

UNE RECRUESCENCE DES TENSIONS DANS LE CENTRE DU MALI

La reprise de Farabougou par le JNIM intervient dans un contexte de regain d'activités des djihadistes au centre et au nord du Mali où plusieurs localités échappent progressivement au contrôle de l'Etat central. Cette offensive s'ajoute à une série de prises de contrôle territoriales opérées, ces derniers mois, dans le sillage du retrait des forces partenaires et du redéploiement interne des FAMA. Les autorités maliennes dirigées par Assimi Goïta n'ont pas encore annoncé de réactions officielles face à cette occupation, même si une opération militaire pour reprendre la ville comme en 2020 reste fort



possible. A moins que jusque-là, les djihadistes ne quittent les lieux, comme ils le font souvent après chaque attaque. Toutefois, les observateurs soulignent les difficultés croissantes auxquelles les FAMA doivent faire face, entre multiplication des fronts, manque de moyens logistiques et épuisement des populations locales.

UNE SPIRALE QUI SE RÉPÈTE

La situation de Farabougou illustre le cycle de conquêtes, de retraits et de reprises qui caractérise la guerre asymétrique

menée au Mali depuis plus d'une décennie. Chaque retour des groupes djihadistes accentue le désespoir des habitants, pris entre violences armées, lois imposées et absence prolongée de l'Etat. La chute de Farabougou relance une fois de plus le débat sur l'efficacité de la stratégie sécuritaire malienne, et sur la capacité de l'Etat à protéger durablement ses citoyens dans les zones rurales, de plus en plus délaissées.

Serigne M. Ndiaye

BENIN

La succession de Patrice Talon lancée

Il l'avait assuré le vendredi 14 mars 2025 « Une énième fois, je vous le redis : non je ne serai pas candidat. Cette question m'agace. J'ai moi-même renforcé la Constitution pour stipuler que nul ne pourra exercer plus de deux mandats dans sa vie. » Il est vrai que les chefs d'Etat qui avaient juré

qu'ils ne dépasseront pas deux mandats et sont revenus sur leurs paroles sont légion en Afrique. Ce ne sera pas le cas du président béninois. Patrice Talon qui avait été élu en 2016 passe donc la main à l'expiration de son second mandat en 2026.

Pour la présidentielle du 12

avril 2026, le camp présidentiel a d'ailleurs choisi son candidat pour lui succéder. Il s'agit de Romuald Wadagni, le ministre d'Etat chargé des finances et de la coopération. Il a été désigné ce weekend par l'Union progressiste pour le renouveau démocratique (UPR) et le Bloc

Républicain (BR), les deux partis qui composent la Majorité présidentielle. Fidèle parmi les fidèles, Romuald Wadagni n'est pas un inconnu pour les Béninois. Il accompagne Patrice Talon depuis 2026 en qualité de ministre des Finances. Ce diplômé de Harvard Business School a réussi à

faire l'unanimité au sein de la mouvance présidentielle. Rappelons que les candidats disposent de 4 jours (du 10 au 14 octobre) pour déposer leurs dossiers, selon la Commission électorale nationale autonome.

Serigne Mb. Ndiaye

GUINEE

La campagne pour le référendum du 21 septembre s'ouvre dans le calme et sans meetings

Coup d'envoi pour la campagne pour le référendum dans le calme dimanche 31 août à Conakry. Ni le gouvernement, ni les partis politiques d'opposition suspendus - et donc interdits de mener des activités politiques - n'ont mené de meeting pour appeler à un vote le 21 septembre. Seuls quelques mouvements de soutien aux autorités de Transition ont mené des activités fes-

tives.

Quelques centaines de partisans du « Oui » au projet constitutionnel ont bravé la pluie matinale pour marcher du Palais du peuple au Palais présidentiel. Vêtus de t-shirts blancs à l'effigie du président de la Transition Mamadi Doumbouya, accompagnés de la phrase « Votons oui pour la Constitution », tous y exprimaient leur soutien au projet

porté par le président de la Transition.

À Hamdallaye, la proche banlieue de Conakry, un autre mouvement de soutien à Mamadi Doumbouya, anime une petite fête pour le lancement de la campagne. Là encore, l'assistance est unanime et clame « Oui à la Constitution ».

Assis près d'une boulangerie, un cinquantenaire regrette, lui, que les

principaux partis politiques d'opposition, (l'UFDG, le RPG, l'UFR et le PRP), ne puissent mener aucune activité, car suspendus par les autorités. « Je ne voterai pas si seulement un seul camp peut faire campagne », prévient-il.

Cependant, de façon générale, les passants interrogés dans les rues de Conakry semblent largement indifférents au lancement de la campagne.

Un début de campagne calme. Mais qui pourrait être perturbé par la manifestation des Forces vives, regroupant notamment les partis suspendus, prévue pour vendredi 5 septembre. Elles rendront leur mot d'ordre public dans quelques jours : soit appeler à voter « non », soit appeler au boycott du scrutin du 21 septembre.

Avec RFI

L'Afrique perd 88 milliards de dollars par an en raison de flux financiers illicites, alerte l'UA

Dans un rapport, l'Union africaine s'inquiète des flux financiers illicites, ces transactions qui échappent aux taxes et passent sous les radars des États du continent, comme le blanchiment d'argent, la corruption, le financement du terrorisme et les transferts de capitaux à l'étranger. Ces flux entraînent de sérieuses pertes évaluées à 88 milliards de dol-

lars par an pour les États et donc pour le financement des politiques publiques comme l'éducation ou la santé.

Certaines de ces pratiques se poursuivent via les fausses facturations, l'évasion fiscale ou la manipulation des prix des matières premières. Dans la lutte contre les transactions illégales, l'Union africaine a mis en place plusieurs outils comme une pla-

teforme panafricaine de coopération ou plusieurs groupes de travail avec pour objectif : récupérer les avoirs volés à l'étranger ou contrôler des secteurs très sujets aux exportations non-déclarées comme le secteur minier.

Au niveau national, de nombreux pays africains ont mis en place des Unités de renseignement financier ou des Unités fiscales spécialisées. Mais

selon le rapport de l'Union africaine (UA), ce n'est pas suffisant et ces institutions ne sont pas assez efficaces. Les experts de l'institution continentale pointent le manque de coordination entre les pays, la faiblesse des cadres juridiques et de l'application des lois, mais aussi la dépendance à des standards étrangers peu adaptés au contexte continental. La

multiplication des conflits et les dégâts provoqués par le changement climatique mobilisent les budgets, laissant moins de ressources au contrôle fiscal et douanier. Les tensions mondiales, dont la guerre en Ukraine, favorisent aussi les transactions opaques : cela expliquerait en partie l'augmentation de 76 % des flux financiers illégaux en 10 ans, pointent-ils.

ÉQUIPE NATIONALE

Edouard Mendy incertain pour le rassemblement des Lions

Touché lors du premier match de la saison d'Al-Ahly en Championnat, Edouard Mendy souffre d'une contusion. Le portier est incertain pour le prochain rassemblement des Lions.

Edouard Mendy pourrait bien manquer le prochain rassemblement de l'Équipe Nationale du Sénégal. Touché lors de la

victoire 1-0 contre le NEOM SC, jeudi dernier, à l'occasion de la première journée de Saudi Pro League, le portier d'Al-Ahly souffre d'une contusion, a informé son club dans un communiqué publié ce dimanche.

Forfait pour les 32es de finale de King's Cup contre Al-Arabi ce dimanche, Mendy n'est

donc pas certain de disputer les rencontres face au Soudan (5 septembre) et la RD Congo (9 septembre), dans le cadre des qualifications pour le Mondial 2026. Ce sera un gros coup dur pour Pape Thiaw de se priver de son gardien titulaire.

wiiwSPORT



LIGUE DES CHAMPIONS

Un tirage relevé pour le PSG, l'OM et Monaco

Le tirage au sort de la phase de ligue de la Ligue des Champions 2025/2026 a eu lieu jeudi 28 août, à Monaco. Les trois clubs français engagés dans la compétition – le PSG, l'OM et l'AS Monaco – n'ont pas été épargnés. Leurs supporters peuvent déjà se préparer à vibrer, car la nouvelle saison s'annonce riche en chocs prestigieux.

PSG : LE TENANT DU TITRE FACE À UN CALENDRIER INFERNAL

Trois mois seulement après avoir remporté la Ligue des Champions pour la première fois de son histoire, le Paris Saint-Germain repart à la conquête de l'Europe. Mais le destin s'annonce corsé : le champion en titre devra affronter une série d'adversaires redoutables.

Les Parisiens recevront, notamment le Bayern Munich, l'Atalanta Bergame, Tottenham, dernier vainqueur de la Ligue Europa qu'il vient de défaire en supercoupe d'Europe, et Newcastle, déjà croisé il y a deux ans. Les déplacements ne seront pas plus simples : le Barça au Camp Nou, le Bayer Leverkusen, le Sporting CP à Lisbonne et l'Athletic Bilbao attendent les hommes de Luis Enrique.

Pour le PSG, la mission est claire : confirmer son statut de favori, malgré un calendrier très dense. Les supporters attendent de voir si Ousmane Dembélé, qui brille actuellement comme l'un des meilleurs joueurs européens, Vitorinha, le capitaine Marquinhos ou encore le jeune attaquant Ibrahim Mbaye parviendront à maintenir le club au sommet. Le duel avec le Barça, emmené par Yamal, autre candidat au Ballon d'Or, promet d'être l'un des sommets de cette phase de ligue.

L'OM, ENTRE RÊVE ET DÉFIS

De retour en Ligue des Champions après trois ans d'absence,

l'Olympique de Marseille voulait vibrer. Il sera servi. Tomber dans le chapeau 3 n'a pas suffi à épargner les Phocéens, qui héritent de plusieurs cadors.

Le Vélodrome accueillera le Liverpool de Jürgen Klopp, l'Atalanta, l'Ajax Amsterdam et Newcastle. Mais le vrai frisson viendra de l'extérieur : l'OM devra se rendre au Santiago-Bernabéu pour défier le Real Madrid, emmené par l'attaquant français Kylian Mbappé. Deux voyages en Belgique – à Bruges et contre l'Union Saint-Gilloise – complèteront ce parcours relevé, ainsi qu'un déplacement à Lisbonne face au Sporting CP.

Pour De Zerbi et ses hommes, il faudra à la fois s'appuyer sur l'ambiance bouillante du Vélodrome et espérer des exploits à l'extérieur pour exister dans cette phase de ligue. Le jeune Robinio Vaz, talent sénégalais intégré au groupe, pourrait profiter de cette campagne pour goûter à la scène européenne.

MONACO, UN PARCOURS TRUFFÉ DE PIÈGES

Placée dans le chapeau 4, l'AS Monaco savait qu'elle allait tomber sur du lourd. Le tirage a confirmé les craintes. Le club de la Principauté affrontera lui aussi le Real Madrid, mais également Manchester City et la Juventus Turin, à Louis-II. Des affiches de prestige qui rappellent de grands souvenirs aux supporters monégasques.

Les déplacements seront variés : Bruges en Belgique, Galatasaray à Istanbul, Bodo/Glimt dans le cercle polaire norvégien, sans oublier un voyage atypique à Paphos, sur l'île de Chypre. Autant dire que les hommes de Adi Hütter devront voyager loin et souvent.

Avec des talents comme Lamine Camara et Krépin Diatta, cadres de la sélection sénégalaise, l'ASM cherchera à bousculer la hiérarchie et pourquoi pas recréer une épopée comme celle de 2017.

FOCUS SUR LE REAL MADRID ET LE FC BARCELONE

Impossible de parler de Ligue des Champions sans évoquer les deux géants espagnols. Le Real Madrid, déjà 15 fois vainqueur, reste l'épouvantail de la compétition. Avec Mbappé, Vinicius Jr et Jude Bellingham, les Merengues apparaissent une nouvelle fois comme l'un des favoris naturels. Leur affrontement face à Monaco et Marseille promet des soirées magiques.

De son côté, le FC Barcelone cherche à renouer avec son glorieux passé. Emmenés par Yamal et Raphina, les Catalans veulent prouver qu'ils sont redevenus une place forte du football continental. La confrontation face au PSG, avec Dembélé de l'autre côté, sera l'un des sommets de cette phase de ligue, et pourrait peser dans la course au Ballon d'Or pour les deux stars.

ZOOM SUR LES JOUEURS SÉNÉGALAIS ET INTERNATIONAUX

Cette Ligue des Champions 2025/2026 sera aussi un grand théâtre pour les stars mondiales. Outre Mbappé au Real Madrid, Jude Bellingham (Real Madrid), Erling Haaland (Manchester City), Ousmane Dembélé (Paris Saint-Germain) et Lamine Yamal (FC Barcelone) incarneront les visages majeurs de cette édition.

Mais les yeux du public sénégalais se tourneront surtout vers les Lions engagés dans la compétition :

Lamine Camara (AS Monaco) : l'ancien joueur du FC Metz découvrira la Ligue des Champions avec l'ASM.

Krépin Diatta (AS Monaco) : cadre de la sélection, il apportera sa vitesse et son expérience dans ce marathon européen.

Ismaël Jakobs (Galatasaray) : le latéral gauche sénégalais aura l'occasion de se montrer face aux grandes équipes d'Europe.

Ibrahim Mbaye (PSG) : le jeune défenseur parisien, formé



au club, pourrait grappiller du temps de jeu.

Robinio Vaz (OM) : jeune talent sénégalais, il pourrait faire ses premières expériences européennes.

Nicolas Jackson (Chelsea) : l'attaquant sénégalais sera l'un des fers de lance des Blues pour cette campagne.

Pape Matar Sarr (Tottenham) : le milieu sénégalais apportera sa technique et sa vision de jeu face au PSG et aux autres cadors.

Ces joueurs incarnent la présence du Sénégal dans la plus prestigieuse compétition de clubs. Leurs performances seront suivies de près par Pape Thiaw, le nouvel entraîneur des Lions, qui prépare déjà l'avenir du football sénégalais pour les prochaines échéances internationales.

LES AUTRES CHOCS EUROPÉENS À SURVEILLER

Au-delà des clubs français, le tirage a réservé d'autres confrontations spectaculaires. On retrouvera un Real Madrid-Manchester City, un Arsenal-Bayern Munich et un Inter Milan-Liverpool, autant de chocs qui s'annoncent déjà comme des classiques de la saison.

Le Bayern Munich, qui affrontera à la fois Chelsea et le PSG, devra prouver qu'il peut redevenir un géant en Europe. L'Inter Milan et Liverpool offriront, eux, une affiche au parfum de grande tradition européenne.

UNE PHASE DE LIGUE QUI PROMET

Avec la nouvelle formule de la Ligue des Champions, les poules traditionnelles ont disparu au profit d'un mini-championnat unique. Chaque équipe dispute huit rencontres face à huit adversaires différents, avant de basculer vers les phases éliminatoires. Un système pensé pour multiplier les affiches de prestige et garantir aux clubs des revenus accrus, mais qui augmente aussi la difficulté pour les équipes de moindre niveau.

L'EUROPE S'ANNONCE INTENSE POUR LES CLUBS FRANÇAIS

Entre le PSG contraint d'affronter Barça et Bayern, l'OM face au Real et à Liverpool, et Monaco opposé à City et à la Juve, le football français n'aura pas le temps de souffler. Les trois clubs tricolores devront se dépasser pour exister dans cette phase de ligue relevée.

Pour les supporters, le spectacle est garanti : le retour des grandes soirées européennes, les retrouvailles entre stars mondiales, les Lions sénégalais qui porteront haut les couleurs du Sénégal, et des chocs qui resteront peut-être dans l'histoire. La Ligue des Champions 2025/2026 n'a pas encore débuté, mais elle promet déjà de faire vibrer la planète football.

Mame Nguirane